

## **Sahara : le Maroc regrette que l'autre partie n'ait pas saisi l'opportunité**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-08-2007 12:41:55

**Le Royaume du Maroc a regretté que l'autre partie n'ait pas saisi l'opportunité du deuxième round des négociations sur le Sahara, qui s'est tenu les 10 et 11 août à Manhasset, banlieue new yorkaise, pour avancer vers une solution politique du conflit du Sahara.**

"Après deux jours de négociations, le Royaume du Maroc ne peut qu'exprimer ses regrets du fait que l'autre partie n'ait pas saisi l'opportunité offerte par ce deuxième round pour réaliser des progrès dans le processus de recherche d'une solution politique à ce conflit", a déploré, le ministre de l'Intérieur, Chef de la délégation marocaine à ces négociations, lors d'une conférence de presse, au siège de la mission permanente du Maroc auprès de l'ONU, à l'issue du deuxième round.

Dans une déclaration préliminaire, faite lors de cette conférence donnée par la délégation marocaine, M. Benmoussa a estimé que "la position de l'autre partie est demeurée figée et attachée à des plans et propositions dont l'inapplicabilité a été démontrée, et que ses déclarations à la presse avant et au cours du deuxième round ont été marquées par l'injure et la provocation, dans une violation flagrante de ce qui avait été convenu avec l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies".

En dépit de cette position intransigeante, a-t-il affirmé, le Maroc nourrit l'espoir de voir l'Algérie et le Polisario assimiler, avec le temps, la profondeur et les dimensions de l'Initiative marocaine et s'inscrire dans des négociations sérieuses et responsables.

Il a indiqué que le Maroc, qui demeurera engagé à poursuivre le dialogue et les efforts de réconciliation, a donné son accord de principe à la tenue d'un troisième round de négociations dans un lieu et à une date qui seront arrêtés, en concertation avec l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies.

M. Benmoussa a également réitéré la disposition du Maroc à "coopérer avec bonne foi et une volonté sincère avec la communauté internationale pour clore définitivement ce dossier et épargner à la région du Maghreb arabe toutes les causes de la tension et de la division".

Il a aussi souligné le "ferme engagement" du Royaume à "coopérer avec l'organisation des Nations Unies pour le règlement de ce conflit avec la sagesse et la responsabilité requises et oeuvrer à prendre les dispositions qui s'imposent afin de mettre fin aux souffrances de nos frères et de nos enfants dans les camps de Tindouf".

Le Chef de la délégation marocaine a réitéré l'appel du Maroc à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies pour effectuer un recensement précis et global des populations des camps de Tindouf et leur permettre d'exprimer librement leur désir de retour volontaire dans leur pays, conformément aux principes régissant l'action du Haut Commissariat aux Réfugiés.

Parallèlement et partant de considérations humanitaires, a ajouté M. Benmoussa, le Maroc s'engage à participer au renforcement des mesures de confiance en vigueur actuellement et à examiner la possibilité de les élargir pour englober de nouvelles mesures à dimension humanitaire.

Il a rappelé que ces négociations se tiennent à la faveur de la dynamique enclenchée par l'Initiative marocaine d'autonomie "qui a ouvert des perspectives prometteuses pour sortir de l'impasse actuelle et jeté les bases d'une solution politique réaliste et applicable devant constituer une issue juste à cette crise et aboutir à un règlement honorable pour tous".

Cette Initiative, a encore rappelé M. Benmoussa, répond au vœu de la communauté internationale, aux appels des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité en faveur d'une solution politique consensuelle et acceptée par toutes les parties.

Cette Initiative a également recueilli, a dit le Chef de la délégation marocaine, un large appui de la part de la communauté internationale, notamment les grandes capitales et aussi de la part du Conseil de sécurité qui a salué, dans sa résolution 1754, les efforts consentis par le Royaume du Maroc en les qualifiant de sérieux et de crédibles, laquelle Initiative est considérée comme une démarche audacieuse vers un règlement politique pour mettre un terme à ce conflit artificiel.

M. Benmoussa a souligné que le Maroc a participé à ce round de négociations, fort de l'unanimité nationale et de la force et de la légitimité de sa position et conforté par les principes et les orientations contenus dans le Discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, à l'occasion de la Fête du Trône.

Comme pour le premier round, a-t-il fait remarquer, le Maroc a abordé cette rencontre avec bonne foi, un esprit ouvert et positif et une réelle volonté de parvenir à une solution politique consensuelle où il n'y a ni vainqueur ni vaincu.

Il a fait observer que si le premier round des négociations a contribué à ouvrir le dialogue et à créer un climat de confiance, la logique aurait voulu que le deuxième round soit un départ effectif de négociations substantielles, sérieuses et responsables, basées sur l'Initiative marocaine d'autonomie, qui a enclenché cette nouvelle dynamique sans laquelle les parties concernées ne se seraient pas réunies autour de la table des négociations.

Au cours de ce round de négociations, a souligné M. Benmoussa, le Royaume a exprimé sa volonté sincère d'entrer dans les détails du contenu de l'Initiative d'autonomie, d'examiner ses différents aspects, ses tenants et aboutissants et prendre en compte les observations et les propositions en vue de l'enrichir, dans le cadre d'un dialogue fraternel responsable, dans le but de rapprocher les vues et d'arriver à une formule mutuellement acceptable, dans le strict respect de la souveraineté nationale et de l'unité territoriale du Royaume.

La délégation marocaine a également réaffirmé qu'après l'échec des propositions et plans antérieurs, dont l'inapplicabilité a été démontrée par l'expérience, l'Initiative marocaine, en tant qu'offre globale et non sélective et comme proposition intégrée et indivisible, constitue la plate-forme de base des négociations et l'issue inévitable de ce processus, a-t-il ajouté, soulignant que le Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes (CORCAS), qui représente de manière "efficiente et distinguée la majorité des Sahraouis", a pris part à ces rencontres, comme ce fut le cas au cours du premier round.

Et de rappeler que l'Initiative marocaine a ouvert des perspectives prometteuses et alternatives pour sortir ce dossier de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis trois décennies, d'autant plus qu'elle s'inscrit en droite ligne des résolutions des Nations Unies et respecte le principe d'autodétermination.

Cette Initiative, a-t-il poursuivi, donnera une "forte impulsion au développement économique et social dans les provinces du Sud du Royaume, qui manquent de ressources et de richesses naturelles et qui ont connu, depuis leur récupération, un développement important grâce à la solidarité nationale".

M. Benmoussa a fait remarquer que l'initiative d'autonomie prend en compte les aspirations des habitants du Sahara à travers la gestion de leurs affaires par eux-mêmes dans un cadre démocratique régi par des instances élues et de véritables institutions représentatives, sachant que les populations de la région ont accumulé une importante expérience grâce à leur participation à la gestion des conseils élus et aux instances nationales élues, au même titre que leurs frères dans les autres régions du Royaume, notant que cela est de nature à contribuer à la consolidation de l'expérience pionnière du Royaume du Maroc dans le domaine de la gestion locale et de la gouvernance territoriale et renforcera incontestablement les ressources de la région.

Le Chef de la délégation marocaine a exprimé ses profonds remerciements à l'Organisation des Nations Unies, à son Secrétaire Général, M. Ban Ki-moon, à son Envoyé personnel, M. Peter Van Walsum, et à leurs proches collaborateurs "pour les efforts qu'ils ne cessent de fournir pour parvenir à une solution politique consensuelle".

MAP